



Version abrégée

Les difficultés d'apprentissage à l'école

Cadre de référence pour guider l'intervention



Décroche
tes **rêves**


Québec 

Les difficultés d'apprentissage sont au cœur des préoccupations du monde scolaire. Ces difficultés éprouvées par les élèves constituent de véritables défis pour le personnel scolaire qui les accompagne, particulièrement pour les enseignants. Elles exigent aussi beaucoup d'énergie de la part des parents.

Le document *Les difficultés d'apprentissages à l'école : cadre de référence pour guider l'intervention* vise à fournir un nouvel éclairage sur l'aide à offrir aux élèves et à faciliter la recherche d'interventions efficaces pour répondre à leurs besoins. Il s'adresse à la fois aux enseignants, aux intervenants des services complémentaires, aux conseillers pédagogiques et aux gestionnaires. Il devrait aussi intéresser les parents.

La présente brochure donne un aperçu du contenu du document mentionné plus haut. On y expose les principaux éléments de chacun des chapitres. Une information plus complète sur les différents sujets traités se trouve dans le cadre de référence aux pages indiquées dans la brochure.





**Direction de l'adaptation scolaire et des services
complémentaires (DASSC)**

Denise Gosselin, directrice

Rédaction

Lyse Lapointe, chargée de projet
DASSC

Coordination

Yvon Rousseau, responsable du dossier
des élèves à risque
DASSC

Mise en pages

Diane Harvey, secrétaire
DASSC

*Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 2003—03-00167*

ISBN 2-550-41453-5

Dépôt légal - Bibliothèque nationale du Québec, 2003

Les difficultés d'apprentissage touchent un nombre important d'élèves. Elles affectent divers domaines d'apprentissage. Selon les auteurs ou les croyances, le terme difficulté d'apprentissage recouvre différentes réalités. Pour les fins du présent document, il évoque les difficultés d'un élève à progresser dans ses apprentissages en relation avec les attentes du Programme de formation. Ces difficultés peuvent être éprouvées autant par des élèves à risque que par des élèves handicapés ou ayant des troubles graves de comportement.

Une telle façon d'envisager les difficultés d'apprentissage s'éloigne d'une conception axée sur des catégories de difficultés. Elle est davantage centrée sur les besoins des élèves : l'approche catégorielle, utilisée à des fins administratives, ne favorise guère une réponse adaptée aux besoins de chacun.

DÉFINITION DU TERME « DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE » (p. 2)

- Difficulté d'un élève à progresser dans ses apprentissages en relation avec les attentes du Programme de formation
- Résultante des interactions entre les caractéristiques de l'élève et celles de sa famille, de son école ainsi que du milieu dans lequel il vit

ASSISES DU CADRE DE RÉFÉRENCE (p. 3-6)

1. Loi sur l'instruction publique
2. Régime pédagogique
3. Nouveau curriculum
 - Programme de formation de l'école québécoise
 - Évaluation des apprentissages
4. Politique de l'adaptation scolaire

Les difficultés d'apprentissage prennent des formes très variées. Certaines sont temporaires, alors que d'autres persistent tout au cours de la scolarité de l'élève. Cette situation rend parfois complexe le choix des interventions à privilégier. C'est pourquoi quatre orientations sont proposées pour guider les actions : viser la réussite, agir de façon préventive, avoir une vision systémique de la situation de l'élève et assurer une pédagogie différenciée.

Viser la réussite de l'élève

(p. 8-9)

Aider un élève à réussir signifie l'amener à réaliser son plein potentiel. Cela veut aussi dire lui permettre de se dépasser et de devenir un véritable acteur social. Aider un élève à réussir peut se faire de différentes façons. La plupart du temps, il s'agit de fixer les mêmes attentes tout en faisant varier les moyens. Dans certains cas, nos attentes ont à être modifiées. La décision de mettre en place des moyens adaptés doit se prendre dans le cadre d'un plan d'intervention.

Aider un élève à réussir, c'est lui donner accès à des parcours différenciés qui lui permettent de poursuivre ses études. C'est aussi prévoir, à l'intérieur des plans de réussite, des mesures pour le soutenir dans ses apprentissages, pour favoriser sa persévérance scolaire et pour l'aider à se qualifier.

Agir de façon préventive

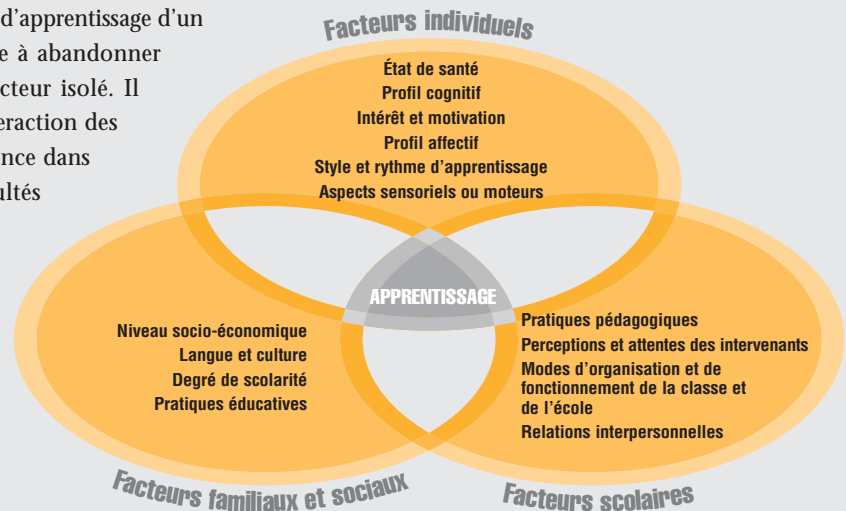
(p. 9-10)

Retenons qu'il est possible de prévenir les difficultés d'apprentissage :

- en ayant une bonne connaissance du développement de l'enfant et de l'adolescent;
- en demeurant à l'affût des premières manifestations de difficulté;
- en atténuant les facteurs de risque et en travaillant sur les facteurs de protection;
- en travaillant de façon concertée;
- en s'assurant que les actions entreprises s'inscrivent dans une perspective de continuité;
- en intervenant auprès des élèves et des parents.

Avoir une vision systémique de la situation de l'élève *(p. 10-12)*

Le fait d'envisager les difficultés d'apprentissage d'un point de vue systémique oblige à abandonner l'idée qu'elles relèvent d'un facteur isolé. Il amène plutôt à considérer l'interaction des différents facteurs et leur influence dans le développement des difficultés d'apprentissage.



Prendre en compte les différences *(p. 12-13)*

Le Programme de formation invite à mener les élèves à la réussite. Comme tous ne progressent pas au même rythme, cet objectif ne peut être atteint que si les différences sont prises en compte. La différenciation des interventions est donc essentielle.

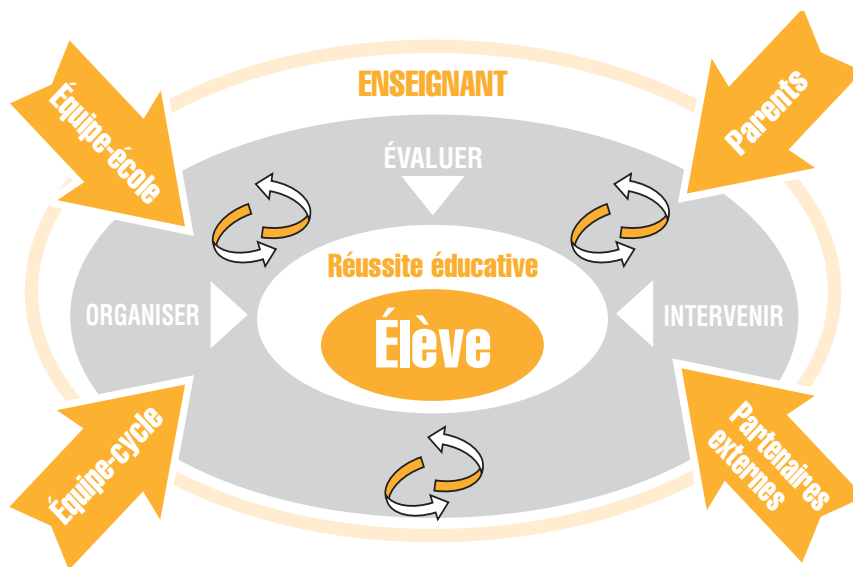
Cette façon d'intervenir exige la collaboration de tous les intervenants, notamment de l'équipe-cycle dont fait partie le personnel des services complémentaires.

Toute démarche visant à accompagner l'élève qui présente des difficultés d'apprentissage s'inscrit dans une perspective de réussite éducative. Elle part du principe « d'éducabilité », c'est-à-dire qu'elle reconnaît que tout élève peut apprendre si les moyens appropriés sont mis en place. Elle s'appuie sur le Programme de formation de l'école québécoise. Elle considère l'élève comme « le principal artisan de ses apprentissages ». De plus, elle mise sur des interventions différenciées afin de répondre aux besoins de chacun.

L'accompagnement de l'élève qui a ou qui risque d'avoir des difficultés d'apprentissage est d'abord centré sur tout ce qui concerne l'acte d'apprendre. Il vise également les éléments pouvant nuire à la réalisation des apprentissages : problèmes émotifs, problèmes de comportement, handicaps, etc.

Cet accompagnement peut, au besoin, être encadré par un plan d'intervention. Plus particulièrement, il y a élaboration d'un plan d'intervention lorsque la situation d'un élève requiert une grande mobilisation de la part des personnes concernées, lorsqu'elle exige le recours à des ressources spécialisées ou des adaptations diverses ou encore, lorsqu'elle implique que des décisions ayant une influence sur son parcours scolaire soient prises¹.

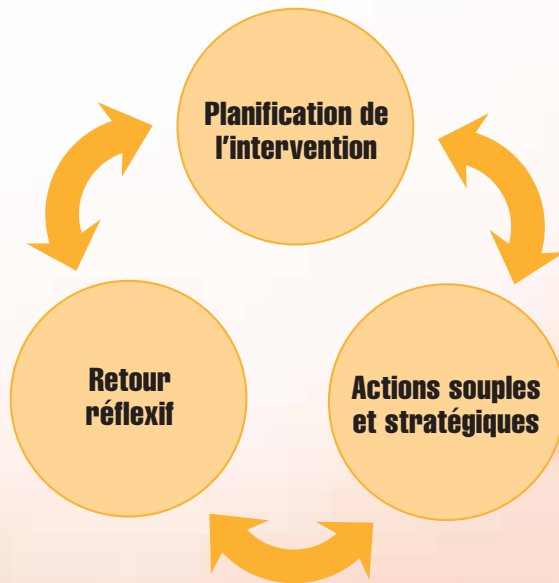
Un bon accompagnement de l'élève qui a des difficultés d'apprentissage s'articule autour d'une évaluation juste de sa situation. Comme le démontre le tableau ci-dessous, l'évaluation est au cœur d'une dynamique où évaluer sert à mieux intervenir et à mieux organiser l'environnement scolaire de façon à soutenir l'intervention.



ÉVALUER LA SITUATION DE L'ÉLÈVE *(p. 15)*

- Collecte d'information portant autant sur les capacités et besoins de l'élève que sur son environnement familial, scolaire ou social
- Visée de cette évaluation : soutenir la progression de l'élève dans les apprentissages

INTERVENIR *(p. 16-17)*



ORGANISER *(p. 17-19)*

- Interventions cohérentes et concertées s'inscrivant en continuité avec les actions déjà entreprises
- Utilisation maximale des compétences des différents intervenants
- Pratiques éducatives gagnantes visant à contrer le redoublement
- Partenariat solide avec les parents et la communauté
- Encadrement efficace



La nécessité d'accompagner les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage met en évidence l'importance d'agir de façon systémique et concertée. Tous les intervenants sont conviés à travailler à la mise en œuvre d'actions concrètes pour soutenir les élèves qui ont ou qui sont susceptibles d'avoir des difficultés d'apprentissage. C'est en agissant de concert qu'ils pourront réussir à établir des zones de convergence et à mener des actions mieux ciblées.

Dans ce contexte, huit pistes d'action sont privilégiées. La première porte sur la période qui précède l'entrée à l'école. La deuxième concerne plus particulièrement les élèves de l'éducation préscolaire. Les six autres visent d'abord les élèves du primaire et du secondaire, mais peuvent aussi être pertinentes pour ceux de l'éducation préscolaire.

Les actions proposées doivent être amorcées le plus près possible du jeune, soit en classe et dans l'école. Elles doivent aussi se faire en partenariat avec la famille et la communauté.

ASSURER LA CONTINUITÉ DES SERVICES AU MOMENT DE L'ENTRÉE À L'ÉCOLE *(p. 20-21)*

L'enfant vit de nombreuses expériences avant son entrée à l'école. Toutes ces expériences influencent son développement et son adaptation au monde scolaire. L'école doit prendre en compte les interventions faites avant le début de la scolarisation de l'enfant. Dans une perspective de réussite, ces actions doivent s'inscrire dans la continuité de ce qui a été entrepris précédemment.

METTRE EN PLACE DES MOYENS FAVORISANT L'ATTEINTE DE LA RÉUSSITE DÈS L'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE *(p. 21-22)*

La prévention et l'intervention précoce visent à réduire le nombre d'élèves en échec. À l'éducation préscolaire, les actions ont plus particulièrement comme cible la stimulation à la littératie et le développement d'habiletés en conscience phonologique. Elles portent aussi sur le développement des autres compétences prescrites par le Programme de formation.

Ces actions s'avèrent plus efficaces lorsqu'elles prennent place de façon régulière en classe et qu'elles sont menées en partenariat avec les parents.

PORTER ATTENTION À LA RELATION ENSEIGNANT-ÉLÈVE (p. 22-23)

Les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage ont, comme les élèves plus jeunes, besoin d'un bon climat affectif pour apprendre.

Il ne faut cependant pas minimiser l'importance de la dimension affective chez ceux qui sont plus âgés. Il faut également reconnaître la nécessité, pour tous les élèves, d'avoir des enseignants passionnants et motivés.

En étant à l'écoute des jeunes, en reconnaissant la valeur de ce qu'ils ont à dire et en leur accordant une attention soutenue, les enseignants ne pourront que mieux répondre à leurs besoins relationnels.

UTILISER LA MOTIVATION COMME LEVIER POUR L'APPRENTISSAGE (p. 23-25)

Les élèves qui ont des difficultés d'apprentissage, comme les autres élèves, sont davantage motivés quand ils se sentent capables de réaliser les apprentissages proposés et qu'ils voient la pertinence des activités présentées. Certaines interventions permettent de soutenir leur motivation :

- Proposer des activités variées, stimulantes, signifiantes et qui présentent des défis réalistes.
- Différencier la pédagogie afin de permettre à chaque élève d'actualiser et d'améliorer ses compétences.
- Montrer aux élèves la pertinence des activités réalisées en classe. Faire valoir la nécessité de l'effort.
- Amener les élèves à poursuivre des buts scolaires.
- Sensibiliser les enseignants et les parents à leur rôle au regard de la motivation de leurs élèves ou de leurs enfants.
- Aider les élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage et à les gérer.

FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DE STRATÉGIES D'APPRENTISSAGE EFFICACES (p. 26-28)

Les stratégies cognitives et métacognitives jouent un rôle clé dans l'apprentissage. Leur utilisation efficace ouvre la voie à la réussite. Les élèves qui éprouvent des difficultés d'apprentissage ont des faiblesses sur le plan de la mémoire à cause d'une mauvaise utilisation des stratégies pour retenir l'information. De plus, dans les divers apprentissages scolaires, ils arrivent difficilement à employer les stratégies cognitives et métacognitives nécessaires pour aborder les différentes matières.

C'est pourquoi il faut leur enseigner une variété de stratégies, notamment des stratégies de mémorisation comme répéter l'information, la visualiser ou faire des regroupements. Les dimensions affectives et la motivation doivent également être prises en compte.





MISER SUR LA LECTURE AU PRIMAIRE ET AU SECONDAIRE *(p. 28-30)*

La lecture revêt une grande importance pour le développement de nombreuses compétences. Son apport aux différentes matières s'accroît de façon considérable au secondaire. Voilà pourquoi il faut prévoir des interventions en lecture autant au primaire qu'au secondaire, avec un accent particulier au premier cycle de chacun des deux ordres d'enseignement.

Ces interventions doivent se faire à partir de textes entiers qui intéressent les élèves. Elles doivent de plus viser l'utilisation de stratégies cognitives et métacognitives et se faire de façon différenciée.

SE PRÉOCCUPER DU CHEMINEMENT SCOLAIRE DES GARÇONS ET DES FILLES

(p. 30-32)

La réussite des garçons préoccupe les milieux scolaires. En effet, les garçons ont plus d'échecs et sont plus nombreux à abandonner l'école que les filles. Ce phénomène semble en partie dû à la reproduction de stéréotypes sexuels et sociaux.

Même s'il ne fait aucun doute qu'on doit intervenir pour éviter la reproduction de tels stéréotypes, l'accent doit d'abord être mis sur la prise en compte des différentes façons d'apprendre. Il s'agit donc d'offrir aux élèves des conditions d'apprentissage adaptées à leurs caractéristiques, quel que soit leur sexe.

Il s'avère hautement souhaitable que, tout en continuant d'encourager la réussite des filles, on poursuive la recherche d'interventions qui permettent d'atténuer les difficultés des garçons.

PRENDRE EN COMPTE CERTAINS MOMENTS DE VULNÉRABILITÉ

(p. 32-35)

Toutes les mesures doivent être prises pour assurer une meilleure transition entre l'éducation préscolaire et le primaire ainsi qu'entre le primaire et le secondaire. Ces moyens passent d'abord par une plus grande harmonisation des pratiques pédagogiques. Ils passent également par une meilleure concertation entre les enseignants.

La transition école-vie active doit aussi faire partie des préoccupations des intervenants scolaires. Cette transition doit être planifiée et s'inscrire dans le contexte d'une démarche de plan d'intervention. Elle doit se faire en concertation avec les différents partenaires concernés.

De plus, les élèves confrontés à certains facteurs de risque, tels que le divorce des parents, le décès d'un proche ou la violence physique et psychologique, doivent recevoir du soutien. Il faut aussi apporter de l'aide à ceux qui ont des problèmes intériorisés et extériorisés.

L'objectif de favoriser la réussite du plus grand nombre d'élèves, dans le contexte de la réforme, suppose la révision de certaines pratiques de gestion. Ainsi, il faut s'attarder plus particulièrement aux éléments suivants :

Une organisation centrée sur la mission de l'école (p. 36)

Des services diversifiés, adaptés aux capacités et aux besoins des élèves (p. 36)

Un mode de gestion favorisant la participation (p. 37)

Des choix organisationnels qui s'appuient sur une visée d'intégration à la classe ordinaire ou à l'école du quartier (p. 37)

Une évaluation des actions entreprises et de leur résultat (p. 38)

Des ressources respectant le principe d'équité, réparties en toute transparence (p. 38)

Une préoccupation à l'égard de la formation continue pour l'ensemble du personnel scolaire (p. 38)



19-7051-01

